



Révision 2020 des comptes nationaux : Principaux changements et effets structurels et conjoncturels

28 septembre 2020

Introduction

Afin de refléter le plus fidèlement la réalité économique d'un pays ou d'une région, les comptes nationaux (CN) sont régulièrement révisés afin notamment d'intégrer les sources de données les plus récentes et les plus pertinentes, ainsi que les derniers développements conceptuels et méthodologiques. Parallèlement, au niveau international, la politique de révision des statistiques macroéconomiques est coordonnée. Les recommandations sont d'effectuer une révision tous les 5 ans pour fixer une nouvelle année de base (révision « benchmark ») en alternance avec une révision conceptuelle prévue tous les 10 ans¹. La révision 2020² des CN est une révision « benchmark ». Son objectif est d'apporter des améliorations en termes de couverture, de structure et de cohérence entre les ressources et les emplois³, par le biais de nouvelles données sources ou de données révisées, permettant ainsi de fixer une nouvelle année de base. Elle concerne tant les comptes nationaux annuels de l'Office fédéral de la statistique (OFS) que les estimations trimestrielles du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), qui intègre les données annuelles de l'OFS dans ses résultats trimestriels. Ce travail de révision s'effectue pour l'ensemble des secteurs institutionnels et des agrégats des CN.

Cette publication revient succinctement sur les principaux changements qui ont déjà fait l'objet d'une publication annonçant la présente révision⁴, mais son principal objectif est de fournir une première analyse sur les effets structurels et conjoncturels impactant le produit intérieur brut (PIB).

Principaux domaines révisés

Les principaux changements peuvent être attribués à deux domaines, à savoir, la révision des méthodes et des sources de données utilisées et les améliorations apportées en termes de couverture et d'exhaustivité. En effet, un aspect important de la qualité des comptes nationaux est la couverture de l'ensemble des activités économiques. Cette exhaustivité est laborieuse à atteindre en raison de la difficulté à comptabiliser certaines activités économiques. Parmi ces dernières peuvent être mentionnées la production clandestine, illégale et informelle. Toutefois, cette insuffisance de couverture peut également être la conséquence de lacunes dans les données administratives et statistiques à disposition.

Avec cette révision, les CN ont effectué un pas en avant dans ce domaine en se concentrant sur les activités illégales et les lacunes de couverture, ainsi que sur les déséquilibres entre les ressources et les emplois. Bien qu'une première estimation des activités illégales ait été introduite lors de la révision 2012

¹ Voir Politique de révision des Comptes nationaux : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/economie-nationale/comptes-nationaux/produit-interieur-brut.assetdetail.9186420.html>

² Les comptes nationaux de la majorité des pays européens ont été révisés en 2019. En Suisse, afin de pouvoir tenir compte des derniers développements dans certaines statistiques de base, cette révision a été repoussée à 2020. A partir de 2024, la Suisse se conformera à la planification fixée récemment au niveau international.

³ Les CN se base sur la théorie économique qui enseigne que tout ce qui a été produit ou importé (ressources) doit nécessairement avoir été consommé, investi ou exporté (emplois).

⁴ Révision 2020 des comptes nationaux : Principaux changements et impacts, OFS Neuchâtel 2020

des CN, de nouvelles méthodes de calcul ainsi que de nouvelles données ont permis de revoir ces estimations. De même, une meilleure couverture des petites unités dans les enquêtes auprès des entreprises a été mise en place sur la base d'un modèle statistique.

Lors de cette révision, une attention particulière a également été portée à l'enregistrement en partie double (deux acteurs concernés) entre les emplois et les ressources, afin d'assurer la cohérence interne des CN. Ainsi, d'importants travaux de mise en cohérence des commissions bancaires ont été effectués pour assurer que l'ensemble de la production bancaire se retrouve également parmi les dépenses.

Comme indiqué en introduction, la présente révision des CN a pour objectif de fixer une nouvelle année de base en intégrant les derniers développements méthodologiques et de tenir compte des données les plus récentes et les plus pertinentes afin d'actualiser les niveaux des agrégats. Ce travail est effectué pour l'ensemble des secteurs institutionnels et des agrégats. Il a toutefois particulièrement affecté les agrégats mentionnés ci-après en termes de niveau.

Un nouveau pool de données, basé sur une fusion des données de l'Enquête sur le budget des ménages (EBM) des années 2016, 2017 et 2018, a permis de calculer une nouvelle année de base 2017 pour la **consommation finale des ménages**. Ce nouveau pool permet de refixer le niveau des dépenses à un niveau détaillé, solide et représentatif. De plus, les données à prix constants sont dorénavant estimées en distinguant les dépenses en francs suisses et les achats en monnaies étrangères, permettant une déflation tenant compte de l'évolution des prix à l'étranger et du taux de change.

Sur la base d'une collaboration avec l'Office statistique allemand (DESTATIS), les marges commerciales et de transport utilisées dans le cadre de l'estimation des **investissements en biens d'équipement** ont été ajustées. Avant cette révision, les **investissements dans la construction** étaient basés uniquement sur des données administratives. Ces dernières ne couvrant que les dépenses de construction nécessitant un permis de construire, un complément a été apporté en tenant compte des résultats des tableaux Input/Output de 2014.

Le **secteur des Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)** a été entièrement révisé. Sur la base d'un échantillon représentatif de toutes les unités du secteur, la structure des coûts a été recalculée. Puis à l'aide de la masse salariale AVS des ISBLSM, les différents agrégats ont été estimés.

Une autre innovation dans le secteur des ISBLSM est que la **séquence de comptes** de ce secteur est désormais présentée séparément du secteur des ménages.

La Statistique bancaire de la Banque Nationale Suisse (BNS) inclut les succursales étrangères des banques suisses, ce qui est contraire aux concepts des CN. La méthode de soustraction pour les activités à l'étranger a été réexaminée pour tenir compte des restructurations intervenues ces dernières années dans le secteur bancaire.

Enfin, la **balance touristique** qui est partie intégrante des CN a également été entièrement révisée⁵.

Changements méthodologiques au niveau trimestriel

Les méthodes de calcul des CN trimestriels demeurent fondamentalement inchangées. Les données annuelles sont trimestrialisées à l'aide d'indicateurs spécifiques et au moyen de méthodes économétriques (procédure de la désagrégation temporelle). La révision des valeurs annuelles se répercute sur les données trimestrielles, voire sur le mode de calcul. La procédure économétrique a fait l'objet d'un examen approfondi et a été modifiée lorsque cela s'imposait. Dans certains cas, la trimestrialisation a été opérée à l'aide d'indicateurs alternatifs ou d'indicateurs supplémentaires, mieux adaptés aux séries annuelles révisées. De plus, les séries sur lesquelles se fonde la procédure ont été étendues autant que possible.

⁵ Les données révisées de la balance touristique ont été publiées le 07 juillet 2020. <https://www.bfs.ad-min.ch/bfs/fr/home/statistiques/tourisme/aspects-monetaires.assetdetail.13127048.html>

Côté production, le calcul du PIB repose désormais sur davantage de secteurs et des données plus larges, tant pour l'industrie que pour les services. S'agissant de l'industrie manufacturière (NOGA 10 à 33), la valeur ajoutée dans le secteur chimique et pharmaceutique (NOGA 19 à 21) – qui revêt une grande importance pour la Suisse – est calculée à part. La production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné ainsi que la production et distribution d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et la dépollution (NOGA 35 à 39) ne sont plus considérés comme un agrégat : la valeur ajoutée est désormais calculée séparément pour la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (NOGA 35), d'une part, et pour la production et la distribution d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et la dépollution (NOGA 36 à 39), d'autre part. S'agissant du commerce (NOGA 45 à 47), la valeur ajoutée du commerce de détail (NOGA 47) est désormais publiée à part. Enfin, concernant le secteur arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services (NOGA 90 à 96), la valeur ajoutée créée par les arts, spectacles et activités récréatives en tant que telles (NOGA 90 à 93) et celle créée par les autres activités de services (NOGA 94 à 96) sont calculées séparément. Le calcul de la valeur ajoutée de ces branches a été revu en conséquence, ce qui entraîne la révision des agrégats existants, PIB compris.

Outre les données conformes au SEC 2010, disponibles depuis 1995, le SECO publie des séries chronologiques pour les principaux agrégats depuis 1980. Celles-ci se fondent sur des calculs rétrospectifs qui ont dû être revus eux aussi, du fait de la révision majeure des données à partir de 1995. De nouvelles données historiques ont été intégrées autant que possible, entre autres des données nouvellement rétroscolées concernant la balance des paiements. Enfin, la correction des variations saisonnières de toutes les séries chronologiques a fait l'objet d'une analyse précise et a été adaptée si nécessaire.

Impact sur les niveaux (structurels) des agrégats

Les changements des méthodes de calcul et de données utilisées ont pour conséquence une hausse du niveau du PIB comprise entre 2,8 % et 3,6 % selon les années considérées sur la période 1995-2017 (cf. graphique 1).

En 2017, année qui sert de base pour fixer les niveaux, la hausse est de 3,6%. Du côté de la demande (cf. graphique 2), les adaptations au niveau des investissements expliquent environ les 69 % de la hausse du niveau du PIB, ce qui correspond à une hausse d'environ 10 % du niveau des investissements. Les 31 % restants sont la conséquence de changements dans les méthodes de calcul et de la prise en compte de nouvelles informations statistiques (résultats révisés de la Balance des paiements, mise à jour de la consommation finale des ménages, etc.).

Du côté de l'offre, les principaux changements concernent la prise en compte des entreprises de moins de 3 emplois et l'équilibrage effectué au niveau des commissions bancaires. Ces changements expliquent environ 76 % de la hausse du niveau du PIB sans affecté de manière importante la structure de l'économie suisse (cf. graphique 3). Le reste provient presque exclusivement des adaptations méthodologiques dans le secteur des intermédiaires financiers.

Le PIB à prix courants est souvent utilisé comme grandeur de référence pour le calcul de ratios tels que la quote-part de l'Etat, le déficit publique/PIB ou encore la dette publique/PIB. Ces ratios devraient normalement être légèrement corrigés à la baisse, pour autant que les numérateurs n'aient pas été également affectés par la révision.

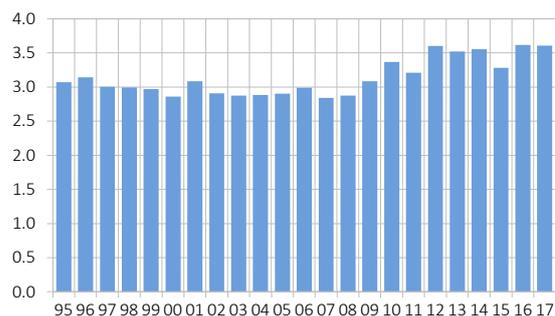
Impact sur les comptes trimestriels (conjoncturel)

Les effets sur les valeurs annuelles décrits ci-dessus se répercutent également sur les séries trimestrielles. Dans l'absolu, les révisions les plus importantes concernent les taux de croissance des composantes d'investissement et les composantes du commerce extérieur. S'agissant des taux de croissance du PIB, la révision entraîne un léger relèvement de ces derniers pour la période récente, tandis que d'autres révisions touchent d'autres périodes de la série (cf. graphique 4). L'interprétation conjoncturelle de l'ensemble des séries chronologiques reste toutefois globalement inchangée.

Révision 2024

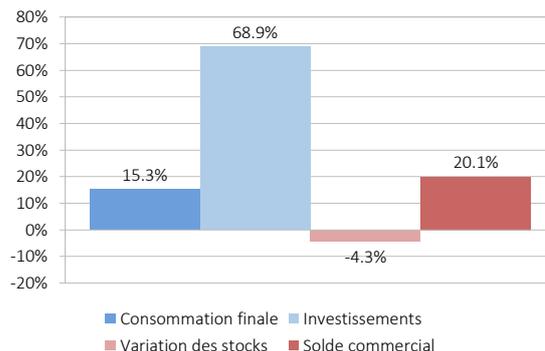
La prochaine révision est planifiée au niveau international pour 2024. En suisse, les travaux vont donc immédiatement débuter. Cette nouvelle révision abordera des thèmes au menu du programme international de révision liés à la mesure de la globalisation et de la numérisation, mais également les thèmes propres aux CN suisses déjà traités lors de la présente révision (couverture, cohérence, méthodes et sources statistiques, etc.).

graphique 1 : Hausse du niveau du PIB nominal
variation en % par rapport aux données non révisée



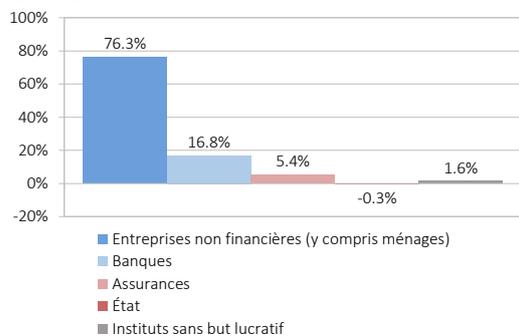
source : OFS

graphique 2 : Contributions à la hausse du PIB nominal 2017



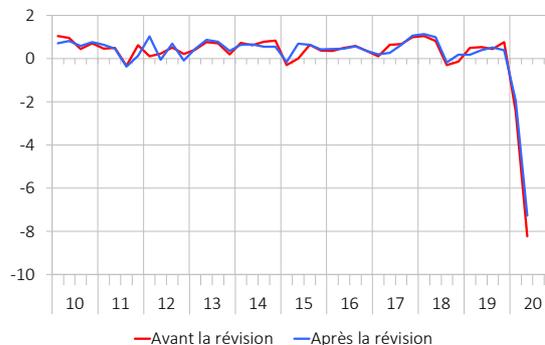
source : OFS

graphique 3 : Contributions à la hausse du PIB nominal



source : OFS

graphique 4 : Croissance du PIB
valeurs réelles désaisonnalisées, en %



source : SECO

Renseignements :

Philippe Küttel, OFS, chef de la section Comptes nationaux, +41 58 463 60 67

Ronald Indergand, SECO, chef du secteur Conjoncture, Direction de la politique économique, +41 58 460 55 58